1 y a dix ans, la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées était promulguée. Cette loi du 11 février 2005 a profondément refondé la politique en faveur des personnes en situation de handicap, avec pour ambition de changer le regard de la société et la considération dans laquelle elle tient la personne handicapée.

Organisé par l'Institut Maurice Hauriou et le Master II droit de la santé et de la protection sociale, le colloque « La loi Handicap, dix ans après. Perspectives et Bilan de la loi du 11 février 2005» se donne pour objectif de dresser le bilan de l'application de la loi après dix ans et, au-delà des analyses et explications des autorités et des universitaires, de laisser la parole à celles et ceux qui ont vécu (ou pas) les changements qui avaient alors été annoncés par le législateur.

Cette journée d'interventions et de débats permettra d'interroger quelques grands aspects des politiques du handicap: les grands principes et les textes, le rôle des différents acteurs, institutionnels, associations, personnes ellesmêmes, les questions pérennes de l'accessibilité physique, de l'insertion sociale, scolaire et professionnelle, le respect de la dignité et de la vie privée, sans négliger les dispositifs financiers et la question de la pauvreté alliée au handicap. Aujourd'hui, nous le verrons, les paradigmes éthiques et juridiques qui mettent au premier plan le principe d'autonomie réclament que, dans la mesure de ses possibilités et facultés, toute personne puisse participer aux politiques qui la visent comme aux décisions qui la concernent.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE sur: karene.juste@ut-capitole.fr

Informations pratiques:



Adresse : Espace des diversités et de la laïcité Centre LGBT 38, rue d'Aubuisson 31000 Toulouse <u>Téléphone</u> : 05 81 91 79 60

Accès
38, rue d'Aubuisson
M° ligne A et B station
Jean-Jaurès
M° ligne B station François



La loi Handicap, dix ans après,



Perspectives et Bilan de la loi du 11 février 2005

Colloque universitaire



Jeudi 10 septembre 2015

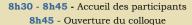
Espace des diversités et de la laïcité 38 rue d'Aubuisson TOULOUSE En partenariat avec

L'association des étudiants du Master 2, Droit de la santé et de la protection sociale Université Toulouse 1 Capitole









Hugues KENFACK, Doyen de la faculté de Droit de Toulouse, Université Toulouse 1 (UT1)

Thierry LANG, Directeur de l'IFERISS

Isabelle POIROT-MAZÈRES, Co-directrice de l'Institut Maurice Hauriou, Directrice du Master 2 Droit de la santé et Protection sociale



TEXTES ET POLITIQUES PUBLIQUES : regards croisés

9h15-10h45

Présidente de séance (sous réserve) : *Ségolène NEUVILLE*, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, auprès de la ministre des Affaires Sociales ou *Claire-Lise CAMPION*, Sénatrice

- ♦ Le cadre juridique : Les dispositions de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 Jean-Michel LATTES, MCF Université Toulouse 1 Capitole
- Onits de vue des institutions : L'application de la loi pour l'égalité des droits et des chances

Alain GABRIELI, Conseiller départemental - Président de la CDAPH

Sylvie BINOT, ARS Midi Pyrénées, en charge des personnes âgées et du handicap

L'analyse des professionnels de la santé : Les modélisations du handicap

Pr. Xavier BOISSEZON, Médecine Physique et de Réadaptation, CHU de Toulouse & INSERM U825. Université Paul Sabatier - Toulouse III

Questions

11h00 - 11h15 : Pause café

LES NOUVELLES PROBLEMATIQUES

11h15 -12h30

Présidente de séance : *Isabelle POIROT-MAZÈRES*, Professeur, Université Toulouse 1 Capitole

Handicap et vie privée

François VIALLA, Professeur, Directeur Centre Européen d'Etudes et de Recherches Droit et Santé, Université de Montpellier, UMR5815, SFR ASMES.

Le périmètre juridique de la notion de handicap

Augustin BOUJEKA, Maître de conférences Paris X, CEJEC

Le handicap rare

Paul GIMENES, Directeur adjoint, Alliance Maladies rares



Questions

12h30-14h: Déjeuner buffet

LA COMPENSATION DU HANDICAP



14h00-15h30

Table ronde.

Animation et présentation : Albert ARSEGUEL, Professeur, Université Toulouse 1 Capitole

- Christine ABROSSIMOV, administratrice civile, membre de l'IGAS, co-auteur du Rapport
- « Handicap et pauvreté »
- Arnaud BOUE, Directeur Carpe Diem Premium
- Alain GABRIELI, Conseiller départemental Président de la CDAPH
- Jean-Charles PITEAU, Directeur de la CAF, Haute-Garonne

Ouestions



ACCESSIBILITE

15h30-17h00

Table ronde.

Animation et présentation : *Maxence LEBAS*, Responsable Régional de l'Offre de Service et du Développement Associatif

- Isabelle CHEVALIER, Maison départementale des personnes handicapées de la Haute-Garonne
- Catherine COUSERGUE, Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques Midi-Pyrénées (GIHP)
- Frédéric DETCHART, Rectorat, Aide à la scolarisation des élèves en situation de handicap
- *Philippe JOURDY*, Directeur Général de l'association A.S.E.I (Agir, Soigner, Eduquer, Insérer), gestionnaire d'établissements sanitaires et médico-sociaux.
- Alain ROUQUIER, Délégué accessibilité de la communauté de communes Centre Tarn

Questions

17h15



Clôture du colloque : Isabelle POIROT-MAZERES

